

COMMUNIQUE

Valls doit s'expliquer sur la protection des sources des journalistes

Si les faits sont avérés, ils sont graves : L'Express a révélé que le ministre de l'intérieur, Manuel Valls, aurait demandé à ses services de rechercher les sources de Jean-Marc Leclerc, journaliste au Figaro.

Evidemment, le ministre de l'Intérieur dément et déclare même à l'AFP que « ces allégations sont mensongères et qu'il est extrêmement attaché à la liberté de la presse ainsi qu'à la protection des sources".

Nous ne saurons sans doute jamais si Manuel Valls a ordonné une telle recherche. Mais le SNJ-CGT s'étonne de la déclaration péremptoire du ministre de l'intérieur qui a demandé et obtenu le report de l'examen de la loi sur la protection des sources des journalistes.

Peut-on, à la fois, se déclarer attaché à la protection des sources et, dans le même temps, demander son report, pour des raisons demeurées mystérieuses pour qui ne veut pas comprendre.

Le SNJ-CGT demande au ministre de s'exprimer clairement sur cette question et met le gouvernement au défi de présenter le projet de loi au Parlement dans les plus brefs délais et de ne pas l'enterrer comme le projet de loi sur la famille.

Montreuil, le 6 février 2014